

République française
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mardi 21 novembre 2023

Date de la convocation: 14/11/2023

Membres en exercice : 13 *L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20 h 30*

Présents : 8

Votants: 10 **Présents :** Patrick BURATTO, Robert CINQ, Lydie DE ARRIBA, Aurélien GOULIGNAC, Angélique LALLOT, Karine PHALIPPOU, Robert ROUFFIAC, Michel SOULET

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0 **Représenté(s):** Nathalie PLOUVIEZ par Karine PHALIPPOU, Bruno PUTTO par Robert ROUFFIAC

Secrétaire de séance: Angélique LALLOT **Excusé(s):**

Absent(s): Véronique CHERBOURG, Aymeric GUIPAUD, Nicolas PIC

Objet: Village ambassadeur don d'organes - DE_2023_023

M. le Maire souhaite qu'une réflexion soit engagée pour que la commune de Puybegon devienne un village ambassadeur du don d'organes en installant un panneau à l'entrée et la sortie du village.

Pourquoi ?

Cette action a pour but de communiquer, de sensibiliser afin que le sujet ne soit plus tabou.

Quelques chiffres :

Le don d'organes sauve des vies et c'est probablement l'un des rares liens qui nous unit tous.

27 000 personnes sont actuellement en attente d'une greffe (cœur, rein, poumon, foie, pancréas), c'est l'équivalent d'une ville comme Aix les Bains.

27 000 personnes, c'est aussi l'équivalent de la 300ème ville de France en nombre d'habitants sur environ 34 000 communes.

Plus de 1000 personnes décèdent chaque année par manque d'organes alors que ces derniers « existent ».

Pour cela, baisser le taux d'opposition au don d'organes après décès (mort cérébrale) est un impératif.

Comment ?

Les panneaux « Ville ambassadrice du don d'organes » seront observés chaque jour par des centaines de milliers de personnes, voire à terme des millions.

Cela devrait permettre à chacun de réfléchir au don d'organes et d'en parler en famille.

Le don d'organes est un formidable acte de générosité et de fraternité. C'est le seul geste permettant à la mort de redonner la vie.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de poser 4 panneaux "village ambassadeur don d'organes" aux entrées et sorties des panneaux de commune de Puybegon
- autorise le maire à passer commande des panneaux

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ



Le secrétaire de séance,
Angélique LALLOT